

# Le CPÉRL exige un rehaussement des investissements

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

**Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) a profité du Symposium Laurentides, s'étant tenu le 7 novembre dernier, pour exiger un rehaussement des investissements régionaux afin d'assurer un niveau de services et de financement adéquats à la population des Laurentides, sans cesse en croissance.**



Les préfets des MRC de la région des Laurentides disent se tenir au coude à coude pour réclamer des investissements majeurs de la part de Québec dans l'ensemble de la région.

Ces investissements devraient venir aplanir les inégalités régionales dont les Laurentides feraient les frais, et ce, depuis des décennies alors que la santé, les transports et l'accès aux espaces verts sont des dossiers qui dépendent fortement du financement et de la législation provinciale.

## Des investissements qui ne suivent pas la croissance démographique

Xavier-Antoine Lalande, maire de Saint-Colomban et préfet de la MRC de la Rivière-du-Nord, a ouvert la conférence de presse en mentionnant d'entrée de jeu que la région des Laurentides est payante pour le gouvernement, vu sa population et la faiblesse des investissements provinciaux en santé, en tourisme, en transport et en industrie: « Acheter une résidence dans les Laurentides est désormais plus cher qu'à Québec. Il y a plus de problèmes que de solutions en transports. Les écoles ne sont pas encore finies de construire qu'on doit y annexer des locaux modulaires parce qu'elles sont déjà trop pleines. Les gens refusent de venir travailler ici parce qu'ils n'ont pas accès à une place en garderie ».

« Dans le prochain plan québécois d'infrastructure (PQI), les préfets et les élus municipaux de la région des Laurentides s'attendent à un redressement majeur des investissements sur l'ensemble du territoire », a mentionné Scott Pearce, président du CPÉRL et préfet de la MRC d'Argenteuil. « On est fins dans les Laurentides, mais on est loin d'être faibles », a-t-il renchéri.

## Crise en santé

« Chez nous, un enfant qui souffre d'une crise d'appendicite doit être transporté jusqu'à Sainte-Justine pour y être opéré » – C'est ainsi que Daniel Bourdon, préfet de la MRC Antoine-Labelle et maire de Mont-Laurier, a introduit son discours au sujet des difficultés d'accès aux soins de santé dans les Hautes-Laurentides. « Si on demande un appareil IRM, on nous répond au

gouvernement que nous n'avons pas les 1000 demandes annuelles minimales pour en avoir un. Et si on demande de faire équipe avec l'hôpital de Maniwaki, qui est à 45 minutes de route à peine pour les avoir, on nous répond que c'est impossible puisque ce n'est pas la même région, que Maniwaki est en Outaouais ».

Marc l'Heureux, vice-président du CPÉRL et président de la Coalition Santé Laurentides (CSL), a précisé qu'une demande de rencontre a été faite auprès du ministre responsable de la région des Laurentides, monsieur Benoît Charest, afin de rencontrer l'ensemble des députés de la région. Cette rencontre aura pour objectif de discuter de la situation des six centres hospitaliers de la région: « Tous nos hôpitaux sont vétustes, c'est très clair. Ils n'ont pas été conçus pour desservir une population de 650 000 personnes, en plus des nombreux villégiateurs. Avec 7,5 % de la population québécoise, la région reçoit moins de 5 % du budget en santé ».

## Transport et mobilité: difficile détérioration dans la région

D'entrée de jeu, monsieur Scott Pearce explique: « C'est l'enfer sur l'autoroute 15. Les vendredis et les samedis vers le nord, et le dimanche vers le sud. Les infrastructures administrées par le ministère des Transports du Québec sont inadéquates et on doit faire face à la croissance et à l'afflux de villégiateurs. La région est en queue de peloton au niveau des investissements et il y a un important déficit de maintien des actifs ». La croissance importante de la population et l'activité touristique font en sorte que le flux de véhicules s'accroît effectivement sans cesse. Plusieurs préoccupations au niveau de la sécurité routière sur la 117 ont également été soulevées. Selon le CPÉRL, à lui seul, le maintien des actifs justifie un investissement de plus de 292 millions de dollars à court terme.

## Sauvegarde et mise en valeur des espaces verts

Pour la région, les montagnes, lacs, rivières et forêts sont des attraits importants. Les Laurentides, troisième région touristique du Québec, compte sur des villégiateurs et un afflux constant d'excursionnistes qui souhaitent bénéficier de ses espaces naturels.

Pour André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, il est évident que d'investir dans l'accès à la nature et au plein air, c'est aussi investir en santé. Depuis la pandémie, c'est un besoin qui se fait de plus en plus sentir au sein de la population et il devient absolument nécessaire d'aider les Municipalités, autant financièrement que par la voie législative, à conserver et entretenir les espaces verts accessibles au public. Pour ces dernières, il est de plus en plus difficile d'acheter des terrains à haute valeur touristique et écologique, puisque ces derniers sont sujets à la spéculation de la part des promoteurs.

L'engouement pour les terrains dans les Laurentides est tel que plusieurs Municipalités ont déjà mis de l'avant des règlements de contrôle intérimaire afin de mettre sur pause le dépôt de certains projets immobiliers. Questionné par le *Journal* à savoir si ces dernières sont à risque de poursuites judiciaires, Xavier-Antoine Labelle a tenu à mentionner que des poursuites peuvent être déposées dans n'importe quel contexte, mais que le règlement de contrôle intérimaire est un droit légal et un excellent outil pour permettre une réflexion de fond quant au devenir de nos municipalités. Scott Pearce a quant à lui précisé: « Il faut avoir le courage ».

Questionnés par le *Journal*, les préfets ont également tenu à mentionner que la principale menace à la préservation des espaces verts est l'industrie minière. En particulier, dans le secteur de Rivière-Rouge, la

présence de graphite de grande qualité et les lois actuellement en vigueur font en sorte que les droits de l'industrie priment grandement sur le droit des Municipalités de préserver leur territoire et leur environnement. Ils demandent donc au gouvernement de modifier rapide-

ment les lois afin de restreindre les droits des minières. C'est la popularité des véhicules électriques qui rendrait particulièrement alléchante la possibilité d'extraire le graphite présent dans le sous-sol de la région et le temps presse.

### Massothérapie POUR FEMMES

Massage de détente ou thérapeutique

19 ans d'expérience

Plusieurs spéciaux!

- détente 60\$
- pierres chaudes 70\$

Reçus d'assurances

PATRICIA LAUZON + 450 821-7537

### PRENEZ SOIN DE VOS PIEDS !

Dre Mary-Jil Coudé Podiatre

Dre Camille Giroux Podiatre

Dre Magali Brousseau-Arcand Podiatre

Caroline Trudel Infirmière aux. en soins de pieds

**CLINIQUE PODIATRIQUE de PRÉVOST**

450-335-1777

2731, boul du Curé-Labelle Prévost, JOR 1T0

www.podiatre-prevost.com

### Soins Dentaires Prévost

2990, boul. Curé-Labelle, Prévost

Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS  
Dr Guillaume Côté, DMD  
Dr André Garceau, DMD  
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui !  
**450.335.2990**  
www.dentisteprevost.com

### pattes & griffes

pattesgriffes.com

745, boul. des Laurentides, Piedmont

450.227.6077

5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS

Horaires d'ouverture:  
lundi et mardi de 9h à 18h, mercredi à vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, et le dimanche de 10h à 17h

# 5 DOLLARS DE RABAIS

AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE

Avec tout achat de 20\$ et plus en magasin (toiletage et livraison exclus). Offre valide jusqu'au 31 décembre 2022. Limite de 1 coupon par jour. Certaines conditions s'appliquent.

COUPON